

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 20 No. 29 Edmonton, vendredi le 26 septembre 1986 12 pages 0.50

Douze candidats

Voici la liste des candidats se présentant aux postes de commissaires au Conseil scolaire catholique d'Edmonton le 20 octobre prochain.

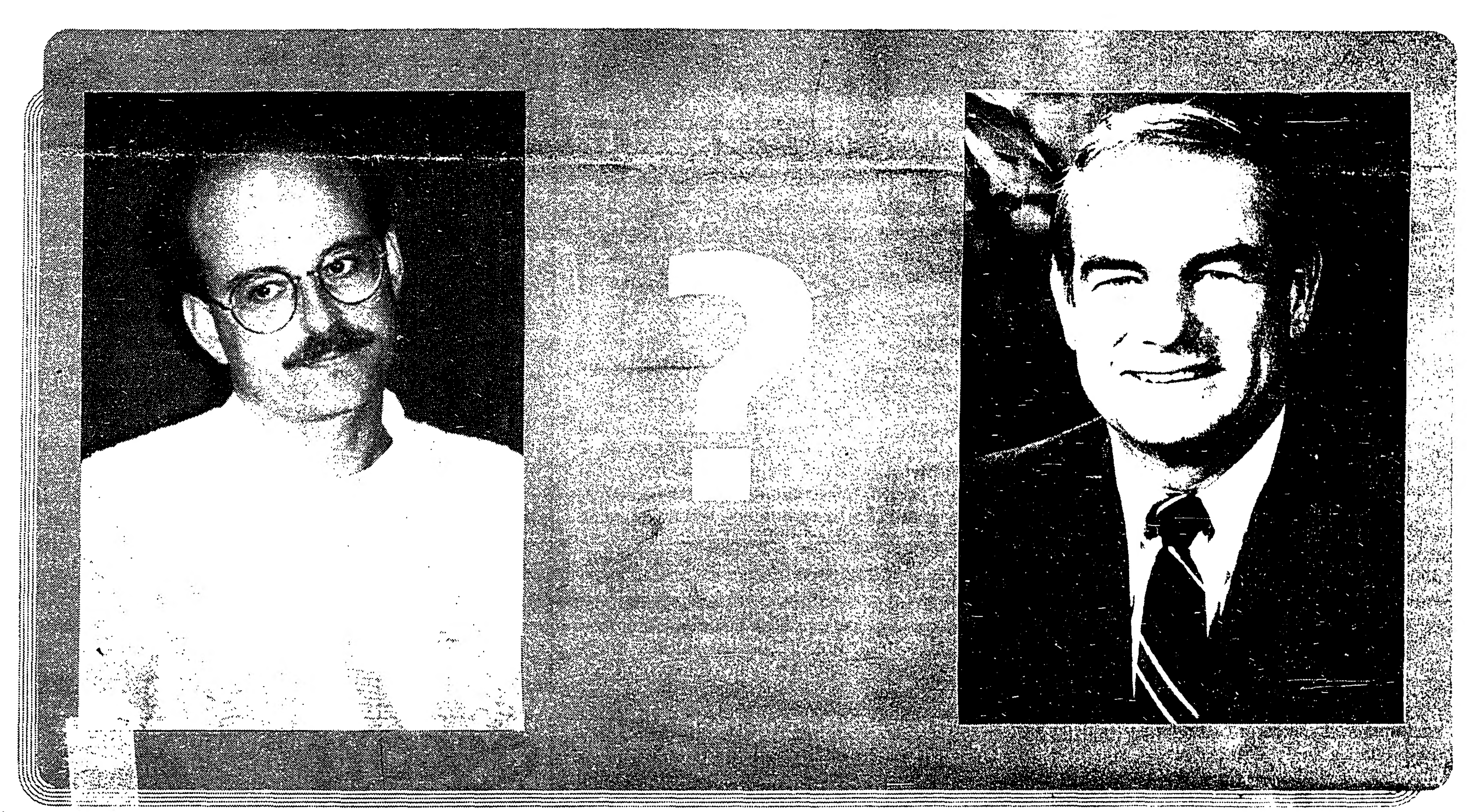
- Ken Alyluia
- Carlo Amodio
- Catherine Chichak
- Simone Demers-Secker
- Alice Gagne
- Lenore Hopchin
- William Koehler
- Brian Mitchell
- Francis O'Hara
- Hugh Tadman
- Joseph Sell
- Jim Shinkaruk

• *Ouverture du procès Bugnet à Edmonton*

Les parents engagent le deuxième round contre le gouvernement

Le Canada est au rendez-vous

Les anglophones du Québec ont leur mot à dire



Les 23 24 et 25 septembre à Edmonton auront été trois jours de plaidoiries intenses dont l'issue demeurera incertaine jusqu'à la sortie du jugement, peut-être d'ici quelques mois. (A gauche, l'un des parents de l'Association Bugnet M. Jean-Claude Mahé. A droite, le Premier ministre de l'Alberta M. Don Getty.

YVES LAVERTU

EDMONTON - L'appel dans le procès Bugnet sur les droits scolaires des Franco-Albertains vient de débuter cette semaine à Edmonton.

Cette fois-ci, le procès prend cependant une dimension nationale. Des organismes n'ayant pas pignon sur rue en Alberta auront pu en effet au cours des trois jours d'audiences faire valoir leur point de vue quant à leur interprétation de l'article 23 de la Charte des droits et libertés.

Dans les rangs des intervenants non exclusivement albertains, il faut compter le Commissaire aux langues officielles, le Gouvernement du Canada, la Commission nationale des parents francophones, la Fédération des francophones hors Québec et le regroupement des Anglo-Québécois Alliance Québec.

Parmi les intervenants locaux s'alignant également grosso modo sur la position du requérant (l'Association de parents Georges et Julia Bugnet), il faut noter la Société de parents pour les écoles francophones d'Edmonton et l'Association canadienne-française de l'Alberta.

Pour appuyer la position du gouvernement albertain, on ne retrouve que l'association des commissaires de l'Alberta.

À l'occasion de ce procès, la présence du gouvernement fédéral et du regroupement anglo-québécois Alliance Québec ne passe pas inapercue.

Dans le cas du fédéral, il s'agit d'une des premières fois où Ottawa sort de sa traditionnelle timidité dans ce domaine pour plaider en cour avec la même énergie que les autres intervenants en faveur des droits scolaires de la communauté minoritaire francophone.

Les anglophones du Québec représentés par Alliance Québec ont quant à eux acceptés avec empressement l'invitation à se présenter comme intervenant dans le présent procès. Fait à noter, ceux-ci possèdent une position quasi identique à celle de l'Association Bugnet sur la question de la gestion scolaire.

Leur intérêt à comparaître réside en majeure partie dans des préoccupations relatives au contexte québécois. Ainsi, une interprétation libérale ou conservatrice de l'article 23 sur la gestion scolaire en Alberta pourrait avoir un certain impact dans les développements futurs concernant la situation scolaire des anglophones du Québec.

• Il découvre ses droits grâce à une recherche en bibliothèque

De peur d'être traîné en cour, un conseil scolaire accède à la requête d'un francophone de Lacombe

YVES LAVERTU

EDMONTON - Cette année pour M. Paul Molgat de Lacombe, être francophone aura pour une fois été payant.

Ce résident de Lacombe vient en effet d'obtenir du conseil scolaire de sa région la gratuité des frais scolaires d'inscription pour sa jeune fille. Celle-ci fréquente une école élémentaire d'immersion de Red Deer.

Depuis déjà deux ans, M. Molgat cherchait à convaincre la Commission des écoles publiques de Lacombe qu'il possédait un droit à ce que son enfant puisse être éduquée en français.

N'administrant pas d'école française ou d'immersion sur son territoire, la commission scolaire de Lacombe devait par conséquent, selon M. Molgat, défrayer les coûts pour le service que ce payeur de taxes devait aller chercher ailleurs.

Le combat qu'il a mené contre la commission scolaire s'appuyait sur la base de sa propre enquête. Ayant eu vent d'un certain article 23 de la Charte des droits M. Molgat décida tout simplement d'aller vérifier le texte de la loi en bibliothèque.

Depuis ce temps, Paul Molgat se disait convaincu d'avoir un droit légal à ce que sa fille puisse être éduquée en français. Dans son cas, cela voulait dire pour lui pouvoir envoyer sa fille à Red Deer là où existait une école d'immersion française sans avoir à défrayer les coûts d'inscription.

Pendant près de deux ans, la commission scolaire de Lacombe fera la sourde oreille à sa requête jusqu'au jour où M. Molgat envisagera sérieusement la poursuite judiciaire.

Là, en l'espace de quelques mois, la commission scolaire de Lacombe baissera alors pavillon. L'organisme vient en effet d'indiquer récemment à M. Molgat qu'on paiera pour lui les quelque $1,100.00 de frais d'inscription de son enfant à Red Deer.

Un cas parmi d'autres...

La démarche de M. Molgat vis-à-vis sa commission scolaire est la dernière en liste d'une série où des parents francophones conscients de leurs droits le rappellent directement à leur commission scolaire.

Ainsi par exemple, l'an dernier, pour la première fois les parents francophones de Sherwood Park n'ont pas eu à défrayer les coûts de transport pour leurs enfants fréquentant l'école Maurice Lavallée ou le programme francophone de l'école J.H. Picard à Edmonton offert à ce moment.

Grâce à l'initiative de Mme Catherine Picard et Evelyne Hubert, une pétition en ce sens signée par vingt parents avait eu en effet gain de cause auprès de la Commission des écoles catholiques de Sherwood Park. Là également, le fondement de leur requête résidait dans l'article 23 de la Charte des droits.

Puisqu'il n'existait pas d'école française dans leur localité et que les parents déclaraient y avoir plein droit, ceux-ci demandaient en conséquence au Conseil scolaire d'appliquer la même règle que celle administrée par la Commission des écoles catholiques d'Edmonton à cet égard.

Dans cette dernière juridiction, les parents des élèves francophones se rendant à l'école Maurice Lavallée ou fréquentant à ce moment le programme francophone de l'école J.H. Picard avaient obtenu la gratuité pour le transport.

La démarche de Mme Gisèle Lemire de Beaumont est assez similaire. N'étant pas satisfaite du programme local d'immersion, celle-ci désirait que son fils puisse recevoir une instruction française à l'école Maurice Lavallée à Edmonton.

Mme Lemire a alors tout simplement fait une demande pour que la Commission des écoles publiques de Lacombe défraie les coûts du transport de Beaumont à Edmonton. La requête a été accueillie sans difficulté. «Pas de problème, lui a-t-on répondu. Puisqu'on ne peut ici vous offrir une école française, on se charge des frais.»



«La démarche de M. Molgat est la dernière en liste d'une série où des parents francophones conscients de leurs droits le rappellent directement à leur commission scolaire.»

M. Ovide Auger de Legal n'est plus



Le 9 septembre dernier, le plus âgé des citoyens de Legal, et sans doute l'un des plus remarquables, M. Ovide Auger, 101 ans, entrait dans sa demeure éternelle.

M. Auger est né à New Glasgow au Québec, le 19 août, 1885 et est arrivé à Legal en 1909. Il s'est installé sur une ferme, où il a résidé et entretenu jusqu'à sa retraite au Château Sturgeon, à l'âge de 99 ans.

Monsieur Auger, malgré sa petite taille, était doué d'un surplus d'énergie, bon travaillant, bon cultivaeurt, et toujours prêt à aider ses voisins. Il était intéressé dans tout. Il fut actif sur la commission scolaire de la "Diligence" pour plusieurs années.

Ce fut toujours agréable et plaisant de causer avec lui, car il était connaissant et intéressé dans son entourage, ainsi que dans les affaires mondiales, et même en politique il ne cédait pas sa place.

Comme divertissement durant une période de sa vie, il entrainait et conduisait des chevaux de courses avec Sulky.

Monsieur Auger prit sa retraite au Château en octobre, 1984, et en 1985 entouré de sa famille et ses nombreux amis de Legal et d'ailleurs, célébra son centième anniversaire de naissance au Club 60 Roses.

Pendant ses deux années au Château, tous les résidents l'ont bien estimé, et se souviendront toujours de lui.

Les amis du Château Sturgeon

L'enseignement du français divise la communauté de Bonnyville



Lionel Remillard

BONNYVILLE - Les parents anglophones du programme de l'immersion française et le conseil scolaire ne peuvent s'entendre sur le montant d'heures d'enseignement en français.

Les parents exigent que l'enseignement de l'anglais débute dès la première année. Il y a eu plusieurs réunions au cours de l'été mais les deux intervenants ne réussissent pas à s'entendre.

De plus, les parents veulent que les sciences et les mathématiques s'enseignent en anglais en 7e et 8e.

Le compromis a résulté dans deux programmes: French immersion et Continuing French.

Quand à la nouvelle politique de l'enseignement pour les programmes français il ne semble pas y avoir d'entente non plus. Un bon nombre de parents sont parfaitement contents avec le statu quo, alors que d'autres "les mordus" trouvent que la nouvelle politique est un recul inacceptable et une politique inconstitutionnelle.

Depuis plusieurs années, il y avait 5 à 6 matières enseignés en français à l'école secondaire (B.C.H.S.) mais le départ des catholiques en 1985 a été la mort des sujets enseignés en français - Il y avait Langue et Littérature, Religion, Mathématiques, Science, Sciences sociales, et Education physique. Cet automne, B.C.H.S. n'offre que Langue et Littérature.

A l'école secondaire catholique la situation n'est guère meilleure. Lors de l'ouverture des classes la semaine dernière, les jeunes francophones avaient un menu plutôt restreint. Seules trois matières en français. L'exécutif de l'ACFA et le comité d'éducation ne s'entendent pas quant aux priorités pour l'éduction française. Comme résultat, ni l'un ni l'autre a communiqué son opinion sur la nouvelle politique proposée par le conseil scolaire. Certains attendent leur copie française mais cette dernière se fait attendre encore.

Le centre multiculturel de Bonnyville progresse

LIONEL RÉMILLARD

La société historique de Bonnyville et la direction de l'ancien hôpital Duclos se sont entendus pour un bail de 10 ans. "Bien que tous les détails ne soient complets, il semble bien que tout est en ordre "selon la présidente Mme Lise Bureau.

L'exécutif est à préparer un budget pour la demande de subvention à Alberta culture. La 1er phase des rénovation seront minimum tout car tout en rendant la place fonctionnelle, les dirigeants veulent laisser l'ancien édifice le plus intact possible.

La société historique entend déménager dans ses nouveaux locaux avant Noël. M. Fox va y aménager le musée et invite tous les pionniers à collaborer en donnant des effets antiques au Musée.

De plus la société invite tous les autres organismes culturels à cohabiter sous le toit de l'ancien hôpital en harmonie, tolérance, respect des valeurs, culture, traditions de tous et chacun.

Le président de la fondation de la Mission Duclos, M. Ted Bodnar, se dit très heureux de l'entente. Son organisme veut conserver son ancien édifice et demande seulement que, les dépenses usuelles et d'entretien soient défrayées par la société historique.

Une vingtaine de membres assistaient à la réunion.

La population scolaire de Bonnyville est mobile

LIONEL REMILLARD

Dans les écoles protestantes le nombre des étudiants a sensiblement augmenté. Les projections de 3150 étudiants ont été dépassées de 55 inscriptions additionnelles. C'est à Bonnyville que la population surtout a augmenté. Le Lakeland Public School a dû embaucher 4 professeurs et est à la recherche de 3 "portatives" pour l'école Duclos. L'école secondaire B.C.H.S. fut prise d'assaut la semaine dernière. Les projections de 410 furent dépassées de 85 étudiants.

Il va sans dire que la population de la région n'a pas augmenté, au contraire. Le tranfert en étudiants catholiques de Bonnyville aux écoles publiques augmente et la situation s'avère alarmante au secondaire. La nouvelle école secondaire Notre Dame ne réussit pas à conserver ses étudiants après la 9e année.

A Cold Lake et Grand Centre la population catholique étudiante a connu une légère augmentation.

A Medley, il y a aussi une aumentation de la population. La base militaire continue à grandir, ce qui plait aux commerçants car l'économie locale a pris un dur coup avec la réduction importante de l'exploration des compagnies de pétrole.

Le conseil scolaire de Medley vient de publier son manuel de politiques scolaires en anglais et en français - Félicitations.

Francopinion

Editorial

Les élections

On aura le gouvernement qu'on méritera, puisqu'on l'aura élu. Mais en plus, si les francophones ne se présentent pas comme candidats en nombre suffisant, on ne réussira pas à obtenir quoi que ce soit, ni à faire avancer nos droits.

C'est le cas particulièrement au niveau des commissions scolaires et des municipalités rurales. A travers la province les francophones ont un pouvoir politique en vertu de leur regroupement dans certaines régions. A Bonnyville et à St-Paul, par exemple, il est possible de faire élire, assez facilement, des commissaires d'école et des conseillers de ville francophones.

Il en est ainsi dans certaines localités de la grande région de Rivière-la-Paix, à Falher, par exemple. Même dans les grands centres, Edmonton et Calgary, on peut normalement compter sur l'élection de quelques commissaires francophones aux écoles catholiques.

Après l'élection du 20 octobre prochain, il sera intéressant de voir combien de francophones auront été élus et à quels postes. Combien seront commissaires d'école? Combien échevins ou conseillers? Y-aura-t-il quelques maires?

Si la francophonie doit évoluer malgré sa situation de minoritaire, les francophones doivent briguer les suffrages, afin de garantir que sa voix soit entendue. Le 20 octobre prochain, votez pour le francophone de votre choix, mais votez.

Congrès

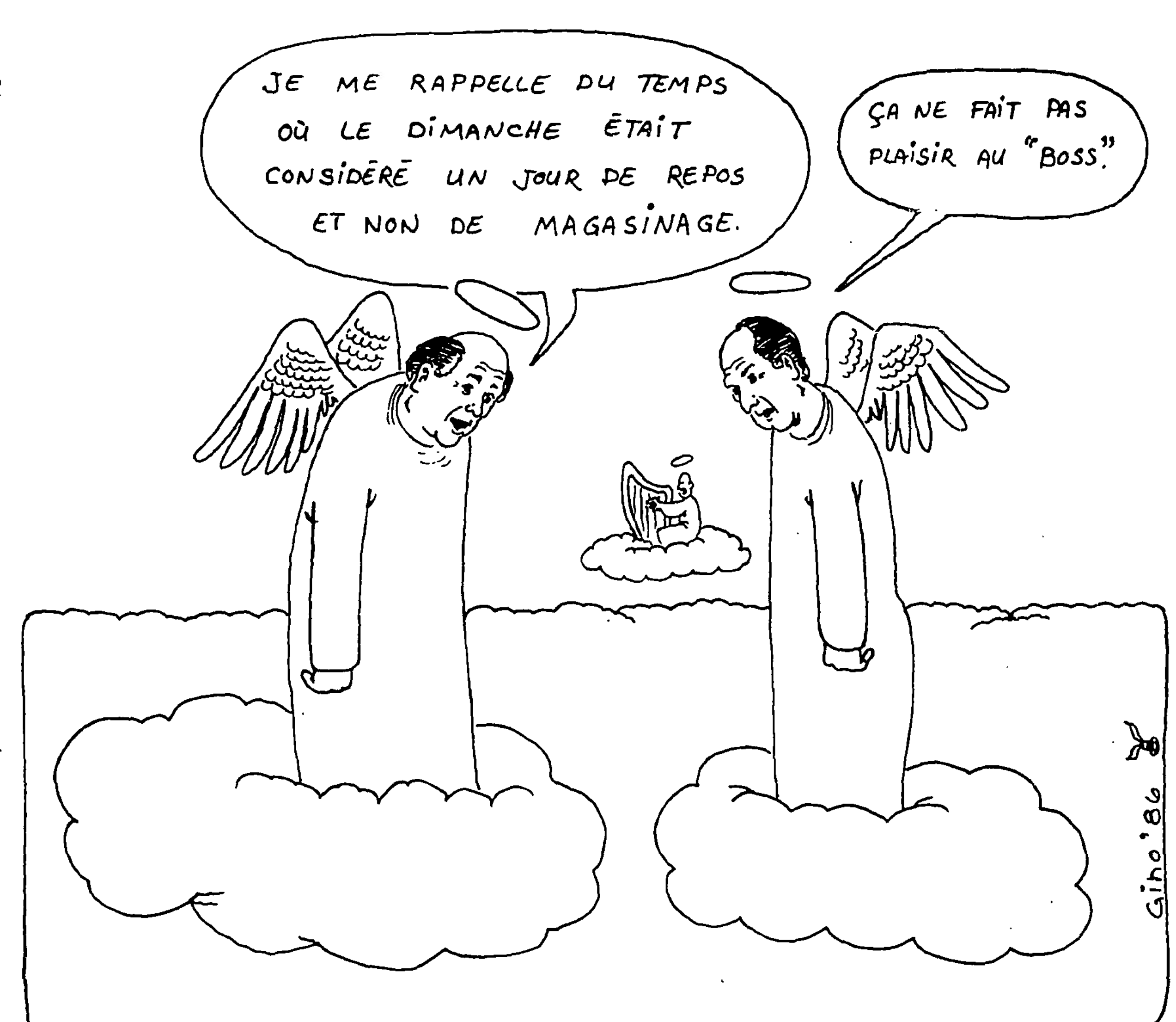
Le congrès de la francophonie, à l'occasion du 60e anniversaire de l'Association canadienne-française de l'Alberta, s'annonce pour les 24, 25 et 26 octobre prochains.

Il y aura de quoi pour tout le monde: spectacles, danses, ateliers, réunions, expositions, banquet, et quoi encore...

Ce Congrès est plus qu'une simple célébration d'un anniversaire ou une assemblée annuelle comme tant d'autres. C'est effectivement une manifestation de la vivacité de la francophonie albertaine.

Plus les francophones seront nombreux, plus ils manifesteront leur présence et plus ils feront parler d'eux, plus ils réussiront à se faire entendre et écouter par les autorités gouvernementales qui détiennent le pouvoir de décision et d'action.

Venez nombreux au Congrès de la francophonie et soyez comptés. Inscrivez-vous avant le 1er octobre pour avoir une chance de gagner un voyage pour deux personnes au Carnaval de Québec.



documents

Avec honneur et enthousiasme

"Avec honneur et enthousiasme:" le Conseil de la vie française en Amérique demande l'adhésion du Canada anglais aux articles linguistiques de la constitution

Avant l'adhésion du Québec à la **Loi constitutionnelle de 1982,** les provinces anglaises du Canada devraient adhérer "avec honneur et enthousiasme" aux articles linguistiques de la Constitution. C'est le consensus auquel sont arrivés les membres du Conseil de la vie française en Amérique au cours de leur session annuelle tenue les 11 et 12 septembre 1986, à Valleyfield, P.Q.

A l'heure actuelle, seul le Nouveau-Brunswick a accepté d'être lié par le deuxième paragraghe des articles 16 et 20 de la **Charte canadienne des droits et libertés.** La proposition du Conseil de la vie française en Amérique vise à remplacer les mots "du Nouveau Brunswick" au paragraphe 16(2) à 20(2) de la **Charte** par les mots "des provinces et territoires de Common Law".

Considérant que les provinces anglaises du Canada sont à des niveaux différents en ce qui concerne la reconnaissance des droits constitutionnels des francophones, le Conseil de la vie française en Amérique recommande un calendrier réaliste pour la mise en oeuvre du texte proposé. C'est ainsi que les nouveaux paragraphes 16(2) à 20(2) de la **Charte canadienne des drois et libertés** entreraient en vigueur;

a) au Nouveau-Brunswick le jour de leur proclamation.
b) au Manitoba, en Ontario, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest, 17 avril 1990.
c) en Saskatchewan et en Alberta, le 17 avril 1991.
d) en Nouvelle-Ecosse, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve et à l'Ile-du-Prince-Edouard:
e) 17avril 1992

Les mots soulignés dans le texte suivant des articles 16(2) à 20(2) de la **Charte canadienne des droits et libertés** reflètent les changements proposés:

16(2) Le français et l'anglais sont les langues officielles **des provinces et territoires de Common Law;** ils ont un statut et des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions de la Législature et du gouvernement **des provinces et territoires de Common Law.**

17(2) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans les débats et travaux de la Législature **des provinces et territoires de Common Law.**

18(2) Les lois, les archives, les comptes-rendus et les procès-verbaux de la Législature **des provinces et territoires de Commmon Law** sont imprimés et publiés en français ou l'anglais dans toutes les affaires dont sont ment force de loi et celles des autres documents ayant même valeur.

19(2) Chacun a le droit d'employer le français ou l'anglais dans toutes les affaires dont sont saisis les tribunaux **des provinces et territoires de Common Law** et dans tous les actes de procédure qui en découlent.

20(2) Le public a, **dans les provinces et territoires de Common Law,** droit à l'emploi du français ou de l'anglais pour communiquer avec tout bureau des institutions de la législature ou du gouvernement ou pour en recevoir les services.

Créé en 1937, le Conseil de la vie française en Amérique a pour objet le soutien et la défense des intérêts nationaux des populations de langue française et le maintien des traditions de l'esprit français en Amérique. A cette fin, il est chargé de promouvoir le développement et l'épanouissement des communautés d'origine, de langue et de culture française en Amérique.



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Éditeur: Paul Denis
Rédacteur en chef — Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Hélène Gauthier
Graphiste & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881



L'actualité culturelle à Edmonton: un automne haut en couleurs

JEAN GAUTHIER

Cinéma

Cine-Club pour adultes
Office National du Film du Canada (théâtre de l'ONF)
10031 - 103 avenue
Tél: 420-3010
Prix d'entrée; carte de membre 25.00$
non-membres; 4.00$ par représentation

Carmen
C'est l'opéra intégral de Bizet filmé en décors naturels
9 et 10 octobre à 19h30

Subway
Il y a des métros qu'il ne faut pas rater. Mettant en vedette Isabelle Adjani et Christophe Lambert
13 et 14 novembre 10h30

Les misérables
Un film de Robert Hossein d'après l'oeuvre de Victor Hugo. La plus grande production française
11 et 12 décembre à 19h30

••••••••••

Ciné-Club pour enfants

Le Musée Provincial de l'Alberta (auditorium)
12845 - 102e avenue
Tél: 427-1786
Prix d'entrée: carte de membre seulement, 1 enfant 10.00$, 2 enfants 16.00$ et 3 enfants et plus 18.00$

Vive les fantomes
Film d'aventure. Des enfants, un vieux-château en ruines, des fantômes tels sont les ingrédients de cette "recette" filmique.
18 et 19 octobre à 29h30

Opération beurre de pinottes
Film d'aventure canadien. Que fait un jeune enfant lorsqu'il perd ses cheveux après avoir eu peur? ...Il invente une pommade magique qui permettra à ses cheveux de pousser ...pousser ...pousser.
15 novembre à 10h30

Astérix et la surprise de César
Film d'animation. Astérix et Obélix s'enrolent dans les légions romaines... afin de sauver deux des leurs (deux gaulois). Nos deux nouveaux légionaires, Astérix et Obélix connaîtront des aventures fantastiques
13 décembre à 19h30

••••••••••

Princess (cinéma de répertoire)
10337 - 82e (Whyte) avenue
Prix d'entrée membre 2.50$, carte de membre pour adultes 10.00$ étudiants 7.00$ et couple 15.50$, représentation le samedi après-midi. 75¢

Le mystère de Picasso (the mystery of Picasso)
Du réalisateur Henry-Georges Clauzot. Un film unique consacré à l'un des plus grand peintre du XXe siècle. Ce film a été déclaré trésor national par le gouvernement de France
11 octobre à 19h00
12 octobre à 2h00 (représentation en après-midi)

Subway
Du réalisateur Luc Desson mettant en vedette Isabelle Adjani et Christophe Lambert. Ce film a reçu deux Césars pour le meilleur acteur (Christophe Lambert) et pour le meilleur décor
17 octobre à 19h00
18 octobre à 21h00

••••••••••

Théâtre

Théâtre de la Boîte à Popicos
8520 - 91e rue
Tél: 469-7193

Marche Laura Secord
De l'auteur québécois Claude Roussin. Marche Laura Secord est une parodie musicale à grand déploiement racontant l'histoire d'une héroïne canadienne (Laura Secord) qui sauva le Canada de l'envahisseur américain en 1813

Les 26, 27 et 28 septembre
20h00 au Théâtre Popicos
Admission: 5.00$ adultes, 3.00$ étudiant/âge d'or

Ligue locale d'improvisation d'Edmonton
Théâtre Popicos

07 novem. Tournoi "mise au jeu" 20h00
14 nov. Radio-Canada vs ACFA 20h00
21 nov. FJA vs Faculté St.-Jean 20h00
28 nov. Le Carrefour vs Radio-Canada 20h00
05 déc. ACFA vs FJA 20h00
12 dec. Faculté St.-Jean vs Le Carrefour 20h00

Théâtre Français d'Edmonton (TFE)
Auditorium de la Faculté St.-Jean
8406 - 91e rue
Tél: 469-0829

"Le piqueur de sycomores"
Pièce en un acte de Jean-Jacques Varoujean. Cette pièce a été sélectionnée par le jury du Concours international de l'ACTE à Metz (en France), 1986
Vendredi 10, 11, 17 et 18 oct. à 20h00 et dimanche le 10 oct. à 15h00

"Coupez!"
Pièce en un acte de Lyle Victor Albert. Adaptation française de Guy Pariseau. Premier prix au XIXe concours d'Ecriture théâtrale de l'Alberta Culture-1986. Production dédiée à l'A.C.F.A. à l'occasion de son 60e anniversaire!
Vendredi 10, 11, 17 et 18 oct. à 20h00 et dimanche le 19 octobre à 15h00

••••••••••

Chant

Ensemble Vocal Allégro
Laurier Bisson
1402 - 9916 - 113e rue

Christmass Karol Festival
Northgate Baptist Church
13208 - 95e rue
Tél: 476-5855 ou 476-4555
1 au 6 déc.

Concert de Noël
Musée Provincial de l'Alberta
Auditorium
Admission: gratuit
Dimanche 21 déc. à 2h00 pm

••••••••••

Danse

:La Girandole
8520 - 91e rue

Musée Provincial de l'Alberta
Admission gratuite
Dimanche 9 nov. à 2h00 pm

••••••••••

Spectalces et autres événements culturels

Semaine culturelle à la Faculté St.-Jean
Du 20 au 24 oct.

Activités films,exposition d'oeuvres d'art, récital de poésie et musique, dîner - spectacle.

La légende de l'avenir
Spectacle présenté à l'occasion du 60e anniversaire de l'ACFA
Jeudi 23 oct. à 13h00 pour les élèves des écoles d'immersion au théâtre sud de l'Université de l'Alberta
Admission: 2.00$

Vendredi 24 oct. à 1h00 pour les élèves des écoles francophones au théâre sud de l'Université de l'Alberta
Admission: 2.00$

Vendredi 24 oct. à 20h00 pour adultes au théâtre sud de l'Université de l'Alberta
Admission: 10.00$

Salon du livre
Association canadienne d'Education de Langue Française (ACELF)
Faculté St.-Jean (à la cafétéria)
2 à 3 mille titres de livres canadiens
70 à 80 maisons d'édition
Du mercredi 22 oct. au dimanche 26 oct.

A Calgary

Une nouvelle pré-maternelle ouvre ses portes

JEFFREY ALLAN

Calgary - Le 8 septembre 1986, une nouvelle école pré-maternelle a ouvert ses portes dans le nord-ouest de Calgary. Il s'agit de «l'Ecole Prématernelle de Madame Hélène,» le fruit des efforts de Madame Hélène Huard, éducatrice bien reputée de la ville de Calgary.

Lors d'une session d'information à l'école le 4 septembre, le Président de «Canadian Parents For French,» Monsieur Richard Vézina a fait l'éloge des succès de l'éducation bilingue dans les dix dernières années. En fait, l'enthousiasme des parents qui ont assisté à cette soirée a mis en évidence la popularité de plus en plus grande des écoles d'immersion chez les anglophones.

Située au 7311-34e avenue nord-ouest, l'Ecole Pré-maternelle Madame Hélène est sous le toit de l'Ecole Assumption. Ceci favorise davantage l'adaptation du jeune enfant au milieu scolaire.

L'école est colorée et munie des jeux pédagogiques des plus modernes. Il y a même des vidéo-clips qui aident au développement visuel de l'enfant.

Madame Doris Johnston, spécialiste en psychopédagogie et membre du Conseil d'Education des Ecoles Catholiques, siégera au Comité consultatif de l'école.

Hélène Huard invite la participation des parents au Comité consultatif de l'école sollicitant ainsi, leurs opinions et expertises. Elle est éducatrice expérimentée ayant plusieurs années d'expérience au Québec. Elle a quatre ans d'expérience comme professeurs à la maternelle "La Coqcinelle." De plus, elle a travaillé durant trois ans à l'Ecole Saint Luke.

L'Ecole Pré-maternelle Madame Hélène accepte les enfants âgés de 3 à 4 ans. Les frais mensuels sont $40,00 et $55,00 respectivement. L'enfant doit avoir 3 ans avant le 30 décembre 1986 et 4 ans avant le 28 février 1987.

Pour plus de renseignements veuillez communiquer avec Madame Hélène Huard au 286-5821.



Photo Ob 2336, collection oblate aux Archives provinciales de l'Alberta. Une procession à Wostok le jour de Pâques 1924. Qui se souvient de Wostok? C'était le nom d'un petit centre, près de Lamont, qui fut fondé en 1898 lorsqu'un Ukrainien décida d'ouvrir un bureau de poste pour les pionniers de la région. ''Wostok'' signifie ''Est'' en russe. **(Claude Roberto)**



À l'horaire cette semaine

Samedi 27 septembre

07h30 Le petit Castor
8h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h30 Candy
10h00 Les aventures de Sher
10h30 L'enfant venu d'ailleurs
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
13h00 Ciné-famille: Pierre-à-feu
15h00 Génies en herbe
15h30 A première vue
16h05 Le défi de la douleur
17h00 Japon Inc.
17h30 Football prof. canadien Tiger vs Rough Riders
20h00 Univers inconnus
21h00 D'hier à demain
22h00 Le Téléjournal
22h20 Les nouvelles du sport
22h20 Télé-Sélection: Angel

Dimanche 28 juillet

07h00 Marathon I.D.M.
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Rencontre
11h30 Baseball: Phillies vs Expos
14h00 La vie secrète des animaux
16h00 Le Téléjournal
16h01 Science-Réalité
17h00 Paul, Marie et les enfants
17h30 La semaine verte
18h30 A comuniquer
19h30 Les Beaux dimanches
20h35 Le Téléjournal
20h55 Les Beaux Dimanches: Bienvenue Mister Change
23h10 Nouvelles du sport
23h25 Marathon I.D.M.

Lundi 29 septembre

10h00 A votre rythme
10h15 You Bou
10h30 Passe-Partout
11h00 La vie secrète des animaux
11h30 Prince noir
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h15 Avis de recherche
12h30 Les Belles histoires des pays d'en haut
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: L'Homme de ma vie 2020
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le vagabond
17h30 Carte d'identité
18h00 Ce Soir
18h30 Country Chaud
19h00 Le Clan Campbell
19h30 Poivre et sel
20h00 Le Temps d'une paix
21h00 Le Parc des Braves
22h00 Le Téléjournal
22h26 Le Point
23h00 La météo
23h05 LEs Nouvelles du sport
23h15 Cinéma: Le Cheik blanc ou le Courrier du coeur.

Mardi 30 septembre

10h00 - 11h00 voir lundi
11h30 L'Ile des rescapés
12h00 - 13h30 voir lundi
14h30 Cinéma: Le Solitaire de Fort Humbldt
16h00 Félis et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 - 18h30 voir lundi
19h00 La clé des champs
19h30 L'agent fait le bonheur
20h00 Lance et compte
21h00 Dallas
22h00 - 23h05 voir lundi
23h15 Cinéma: L'Esprit de famille

Mercredi 1er octobre

10h00 - 11h00 voir lundi
11h30 L'Arche mobile
12h00 - 13h30 voir lundi
14h30 Le temps de vivre
15h30 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 - 18h00 voir lundi
18h30 La terre des mille colères
19h00 Baseball: Mets vs Expos
21h30 Festival Int. de jazz
22h00 - 23h05 voir lundi
23h15 Cinéma: Un cadavre au dessert

Jeudi 2 octobre

10h00 - 11h00 voir lundi
11h00 La vallé secrète
12h00 - 13h30 voir lundi
14h30 Cinéma: Oscar
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 - 18h00 voir lundi
19h00 Manon
19h30 Les grands films: La Salamandre
21h30 Ici Radio-Canada
22h00 - 23h05 voir lundi
23h15 Cinéma: La bonne Fortune

Vendredi 3 octobre

10h00 - 11h00 voir lundi
11h30 Légendes du monde
12h00 - 13h30 voir lundi
14h30 Cinéma: Marc, je t'aime
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 - 18h00 voir lundi
18h30 Duo du clocher
19h00 A plein temps
19h30 Le monde merveilleux de Disney
20h30 Série-plus
21h30 Contrechamp
22h00 - 23h05 voir lundi
23h40 Cinéma: Les Dents de la mer.

Les Actualités

Les mardi et jeudi à 18h30
Cette émission fait le lien entre l'actualité et votre réalité quodienne. Les animateurs sont: Odette Gough, Serge Fleyfel, Guy Cormier et Stéphane Parent.

****

Contrechamp

vendredi à 21h30
Combien de gens savent-ils que le St-Laurent fut le théâtre d'une catastrophe presque aussi importante que le naufrage du Titanic? Le vendredi 3 octobre à 21h30, vous pourrez voir un reportage exceptionnel sur l'Empress of Ireland qui a sombré en 1914, deux mois à peine avant le déclenchement de la guerre, emportant avec lui un millier de personnes (le Titanic avait fait 1 400 victimes).

Maurice Lavallée:

Le 1er août 1986 mourait M. Maurice Lavallée, l'une des personnalités marquantes de la francophonie albertaine. Cet homme a dévoué sa vie à l'éducation, au Collège des Jésuites d'abord, puis à l'école par correspondance du ministère de l'Education. Il présida l'Association des éducateurs bilingues pendant 18 ans. La "cause" française, tout comme l'enseignement du français, lui tenait à coeur. Il fut rédacteur de la Survivance; il établit une librairie française à Edmonton et il siégea au conseil de nombreuses associations francophones. C'est surtout à cause des concours de français de l'ACFA, dont il s'occupa de 1930 à 1970, que M. Lavallée est bien connu des Franco-Albertains.

Le Comité historique de l'ACFA-provinciale (Claude Roberto, Gratien Allaire et Raymond Lanteigne) veut rendre hommage à cet homme persévérant. Dans le cadre de ses travaux pour souligner le 60ème anniversaire de l'Association, il a rencontré M. Lavallée en mai dernier. Avec la permission de Mme Jeanne Lavallée, le texte qui suit a été extrait de cette entrevue. La transcription est de Johanne Vachon et d'Anne Genest.

Le voyage et l'arrivée à Edmonton

J'étais arrivés à Edmonton le 3 décembre '27, pour aller enseigner au Collège des Jésuites. La génèse de tout ça, un de mes camarades de classe de Nicolet était venu enseigner ici. Et pour moi, je ne savais quoi faire dans l'Est et il n'y avait rien pour moi; mon ami écrivait une fois de temps en temps et je l'ai mis au courant de ma situation. Il est allé montrer ma lettre au père D'Orsonnens qui était recteur à l'époque, le père d'Orsonnens qui était un homme chic (j'ai découvert ça par après). Il m'envoie un télégramme me disant de me rendre chez le père provincial qui me payerait mon billet de train (évidemment, parce que l'avion n'existait pas à l'époque) et me fournirait un peu de nourriture, parce qu'il savait que je ne travaillais pas puisque j'étais chômeur. Alors j'étais allé voir mon vieux père avec un de mes frères pour pouvoir m'acheter un habit assez décent, ainsi qu'un pardessus.

...Alors, j'étais assez bien habillé. Mais le père, ne voulant pas dépenser ses sous, m'avait acheté un billet d'occasion: $25.00 pour le voyage de 4 nuits et 3 jours. C'était sur des bancs de bois ça, des bancs qui glissaient. Vous n'avez peut-être pas connu ça, vous. Ces wagons-là étaient réservés à ceux qui venaient d'Europe. On les parquait là-dedans avec leur baluchon et le reste. Puis il y avait une grosse fournaise qui ronronnait et qui sentait, vous comprenez, le charbon et la suie. J'ai fait le voyage..... le conducteur parfois passait une fois de temps en temps mais je ne savais pas un traître mot d'anglais. Il passait une fois de temps en temps, puis il essayait d'engager la conversation. "Me don't speak English"! j'ai même pas dit: "Sorry, me dont't speak English".

Et puis, mon Dieu Seigneur, les fameuses sandwichs mais quand on a 20-21 ans, on mange ça vite. On a un appétit de loup. Alors je n'en avais plus. Puis je me suis aperçu que, de temps en temps, le train arrêtait pour une vingtaine de minutes à certaines stations et que les gens descendaient.

Alors, je grattais un peu la glace. C'était givré ça. Je voyais des gens qui sortaient et qui s'en allaient à la gare. "Ben, j'ai dit, pas plus bête qu'eux autres, je vais faire la même chose." J'ai enfilé mon paletot; il y avait un restaurant. "Mon Dieu Seigneur," je me suit dit: "ça va bien aller, je vais pouvoir manger." Mais encore là, je ne savais pas comment commander. Je voyais des beignets, tu sais, et puis d'autres choses, du café. Je disais "coffee"! Euxautres,"café," ils ne comprenaient pas ça, mais "coffee", ils comprenaient ça. Et puis les beignets; je disais un, deux, trois, ou quatre, en gesticulant, puis ils comprenaient...

Alors, je suis arrivé le 3 décembre au soir, à 9 heures. J'étais parti de Montréal, il pleuvait à boire debout. J'avais une âme un peu poétique et je me disais: "C'est Montréal qui pleure mon départ pour l'Ouest."

Et puis, quand je suis arrivé ici, il faisait 25 ou 30 en bas de zéro; il faisait un froid épouvantable. A l'époque, les pères avaient une voiture. L'antigel n'existait pas... Puis quand on est arrivé au Collège, il faisait bon...

Le lendemain, je suis allé voir le père D'Orsonnens, le recteur, pour

suite en page 9



M. Maurice Lavallée

souvenirs d'un «pionnier»

me faire connaître, le saluer, le rencontrer. Il dit: "Maintenant, vous allez voir le père Fortier, préfet des études. Il va vous indiquer ce que vous allez enseigner. "J'étais fraîchement émoulu du cours classique, comprenez-vous. Alors, je vais voir le bon père Fortier, un brave homme. Il dit: "Ah! Monsieur, je sais bien que vous savez tout ça, mais je vais vous demander d'enseigner le français à des anglophones." - "Je ne sais pas un traître mot d'anglais." Alors, il dit: "C'est précisément pour ça que cela va bien aller."

Je ne savais pas qu'alors en 1928, eh bien j'aurais l'honneur d'avoir la première classe d'immersion française en Alberta...

Les concours de français

J'avais commencé les concours de français en 1928 avec M. Rosaire Racette, au Collège des Jésuites, mais à l'époque, il enseignait à l'école Lamoureux, la petite école de Lamoureux, une des premières écoles de l'Alberta.

Puis, il venait souvent. Sa femme demeurait en ville et les fins de semaine, il venait ici. Il venait nous rencontrer, nous les professeurs bilingues, au Collège. Je ne sais pas trop, il s'est pris d'amitié avec moi, on est devenu bons copains et puis je lui disais: "qu'est-ce qu'il y a en fait d'examens ici dans les écoles? Comment ça marche dans ton école à toi?" Il dit: "Au point de vue des programmes, il n'y a pas grand chose." Mais je dis: "Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de faire quelque chose?" Bien il dit: "Je ne sais pas." Dans tous les cas, j'ai rencontré un père jésuite (il y avait des pères jésuites évidemment qui avaient enseigné au Collège de Saint-Boniface, puis la Société d'éducation du Manitoba avait déjà préparé des concours de français). Donc, j'ai dit: "Voilà je vais écrire à la Société d'éducation du Manitoba. Je vais leur demander de m'envoyer une copie de leurs examens afin de voir ce que je pourrais faire avec tout ça."

C'était le point de départ. J'avais les copies en main, j'ai montré ça à Racette. J'ai dit: "Ça nous guiderait pas mal." Maintenant, il dit: "Il faut des sous pour ça." J'ai dit: "Oui, mais tout de même, on va faire confiance à la Province." Alors, je suis allé voir un certain monsieur qui appartenait à l'ACFA et on lui a demandé $50.00 pour l'achat des timbres, la papeterie et le reste. Et M. Racette avait une vieille machine pour faire passer les lettres. C'était affreux! Les bienfaiteurs qui ont reçu nos lettres ont dû dire: "Mon Dieu, comme ils doivent être pauvres ces gens-là pour avoir une machine comme ça."

Mais tout de même, les premières lettres qui nous sont arrivées ont été extrêmement encourageantes. On a eu des dons de $5, de $10. C'était pas des tonnes, dans ce temps-là. Des $50 qu'on avait empruntés, tout a été vite remis. Puis on a reçu assez d'argent pour faire imprimer tous nos examens, puis écrire des lettres aux professeurs des écoles, surtout des religieuses qui étaient très dévouées, qui avaient un sens apostolique énorme...

En tous cas, quand j'ai décidé de lâcher ça - j'ai donné tout ça au père Patoine, qui était secrétaire de l'ACFA dans le temps. Je lui ai dit: "Tenez, père Patoine, j'en ai assez là. Ça fait 39-40 ans que j'ai ça. Dans un an je me retire. Alors, je vais vous initier à tout ça, vous avez des secrétaires, ça va bien aller, pas de problèmes. "Moi j'étais tout seul. Evidemment, j'avais ma femme, mes enfants, ce qui m'aidait... Il fallait taper les fameux examens puis ensuite les envoyer, les recevoir et trouver à qui les envoyer pour les faire corriger, en fait tout le système du concours de français. C'était énorme.

Quand on avait, disons, peut-être 3,000 - 4, 000 élèves, il y avait parfois trois matières principales, une composition, la dictée et puis le français, la grammaire. Et puis, il y avait une feuille, ce qu'on appelait une feuille d'identité...

C'est le père Patoine qui m'a remplacé au concours de français. Mais au bout de deux ans, il dit: "Moi aussi, je démissionne. Je ne sais pas comment tu as fait pour tenir 40 ans toi. Je démissionne." Moi, j'ai répondu: "Je ne reprends pas ça..."

Mais dans ce temps-là, vous savez, on se battait, puis on disait: "On va gagner! Certainement qu'on va gagner la bataille!" Ce travail-là, tous les sacrifices qui sont accomplis et par les professeurs et enfin les élèves même. Puis, les élèves étaient contents. Ils avaient hâte aux examens, ils avaient surtout hâte à la publication des résultats des concours dans **la Survivance**. Ah là, il y avait même des parents qui n'étaient pas abonnés à **la Survivance** et ils envoyaient un dollar ou cinquante cents, je ne sais pas trop, et disaient: "Je veux avoir une **Survivance** pour voir le nom de mon enfant dans **la Survivance**." Ça rapportait des abonnements, momentanément du moins...

C'était très encourageant et les professeurs étaient très stimulés; les parents aussi. Il y avait ces fameux diplômes. Puis, il y avait autre chose aussi, les certificats que j'ai envoyés pendant 35 ans...

La notoriété

Si vous saviez toutes les invitations que je reçois, je suis obligé d'en décliner. Tous les maîtres et maîtresses d'école à Maurice Lavallée veulent me recevoir chacun leur tour. Puis, je leur ai dit: "Bien, écoutez! Moi, je ne suis plus une jeune personne. Je n'en veux pas de cette rançon de la gloire." Oh, vous savez, ils me prennent un peu comme un grand personnage...

Note: La bande sonore intégrale est disponible aux Archives provinciales de l'Alberta sous le numéro: 86.242/1.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

La maison de vos rêves: chimère ou réalité?

Avant de commencer à chercher la maison de vos rêves, jetez un coup d'oeil réaliste au prix que vous pouvez vous permettre.

Commencez par appliquer la



règle générale du revenu annuel. Pour calculer un prix qui soit dans vos moyens, multipliez votre revenu annuel brut (avant impôt) par 2.5 en comptant uniquement le revenu assuré (salaire ou revenu de placements sûrs). Si votre conjoint travaille, ajoutez également son revenu assuré.

Par exemple, pour deux personnes ayant ensemble un revenu annuel brut de $38,000, un prix raisonnable se situerait aux alentours de $95,000, (c'est-à-dire $38,000, x 2.5).

Appliquez également la règle générale du paiement hypothécaire mensuel. L'hypothèque que vous prenez doit couvrir la différence entre votre acompte et le prix d'achat total. On considère généralement que le versement hypothécaire mensuel ne devrait pas dépasser 25 à 30 pour cent du revenu mensuel brut. Dans l'exemple d'un revenu annuel brut de $38,000, on calculerait donc un paiement mensuel maximum de $800 à $950.

Examinez aussi votre budget. Faites-vous des économies? Avez-vous d'autres dettes importantes, comme un prêt pour l'achat d'une voiture, ou une pension alimentaire? Et les dépenses d'alimentation, d'habillement, de transport, de loisirs? Déduisez de votre revenu net tout ce que vous dépensez actuellement.

Les frais de votre nouvelle maison comprendront le chauffage, l'électricité, l'eau, les réparations mineures et les fournitures spéciales. Les maisons plus anciennes devront sans doute subir des réparations plus importantes. Les appartements en copropriété nécessitent des mensualités d'entretien. Pour avoir une idée des frais mensuels projetés, vous pourriez calculer 3 pour cent de la valeur de la maison et diviser par 12.

Donc, faites la somme de vos frais pour la nouvelle maison, et déduisez cette somme du solde de votre revenu net après soustraction des frais courants. Le résultat constitue le revenu que vous pourriez raisonnablement consacrer au remboursement d'une hypothèque. Comparez ce montant à l'hypothèque mensuelle que vous allez devoir payer, en appliquant une règle générale. Selon votre propre situation financière, vous pourrez peut-être vous permettre un montant différent du résultat calculé de cette manière.

Il faut tenir compte de nombreux autres facteurs lors de l'achat d'une première maison. Informez-vous aussi complètement que possible, afin de pouvoir prendre une décision éclairée et adaptée à votre propre situation.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

J.M.J.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

Gaston Bérubé

Bloc-notes



EDMONTON

GARDE D'ENFANTS: Je serais prète à garder chez-moi enfants de 2 à 5 ans tout proche de l'école Lavallée. Composez le 466-8587

SERVICE DE DACTYLO: pour tous vos services de dactylographie en français ou en anglais, composez le 459-0234.

APPARTEMENT à partager 10529 - 93e rue #102. Communiquez avec Marc: 426-7693

À VENDRE: 3 meubles de salon, 1 divan-lit, 2 fauteuils, 2 lampes, ensemble de chambre à coucher (style colonial-espagnol). Tél: 469-4988

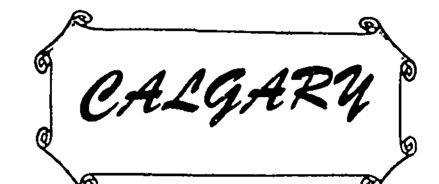
UNE MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRIQUE Smith Corona touches françaises, comme neuve, $350 ou meilleure offre. Composez 438-6094 après 18h00 ou laissez un message sur le répondeur.

MOTOCYCLETTE à vendre Honda Nighthawk, 550 cc; '83 très bonne condition; Plusieurs accessoires; $2200. Agathe au 465-6332.

Apartement à louer: 3 chambres à coucher, très propre. Coin 96e rue et 74e ave. Disponible immédiatement $450.00 par mois. Co-op d'habitation - 469-5332

CONSEIL FRANÇAIS: Atelier - présenté par Mme thérèse Johnston. Sujet - trucs et idées pour des centres d'activités à l'élémentaire. Endroit - Ecole Maurice Lavallée, 8828, 95e rue. Date - Samedi, le 4 octobre, 1986. Heure - 9h00 à 15h00. Le repas sera servi gratuitement. S.V.P. vous inscrire au préalible en composant le 422-6376, poste 297.

L'AMICALE DE SAINT-JEAN SE LANCE POUR DE BON. Dimanche, le 19 octobre, le comité constitutif de l'amicale Saint-Jean convoque tous les anciens et amis de la Faculté à une rencontre à Saint-Jean. Ce comité constitutif qu'on a établi lors de la réunion d'avril 1986 s'est rencontré à plusieurs reprises pour remettre en marche l'organisation. Au cours de l'été deux étudiants ont investi pusieurs semaines pour retrouver les adresses des anciens et les inscrire sur disquettes de micro-ordinateurs. Un bulletin de l'Amicale devra paraître dans les prochains jours et sera expédié à toutes ces adresses. On a finalisé une constitution et tout semble donc prêt pour lancer l'organisation. Le programme de la journée du 19 octobre est déjà fixé, soit la messe à 11h du matin dans la grotte de Lourdes récemment restaurée par l'entremise des pères oblats. Si la température ne coopère pas la messe sera célébrée à l'intérieur. La messe sera suivie d'un Brunch aussi succulent que celui du mois d'avril. Grâce à une nouvelle création l'équipe sensationnelle d'André Roy et de France Levasseur-Ouimet régalera une autre fois les participants. Une courte réunion d'affaires clôturera la journée. La réunion permettra d'approuver une constitution et élire des Directeurs. Une bonne nouvelle pour les Anciens ayant des enfants: lors de cette journée, il y aura une garderie gratuite pour les enfants ayant au moins 20 mois et qui sont propres.



Scouts et guides: Salut les jeunes! Si tu as entre 7 et 14 ans et tu veux du plaisir et bien t'amuser, joins-toi à nous. Viens nous voir avec tes parents le 18 septembre à 7H30 au sous-sol de l'église Saint-Famille.

S.S.S. Besoin d'animateurs (trices), formation nécessaire disponible Contactez Lorraine: 272-9278 ou Guy: 248-8517

AVON, Si vous désirez des brochures AVON (français-anglais) ou des produits Avon, contactez Richard au 275-0722

Disponible pour garder des enfants à la semaine ou faire du ménage. Contactez Maryse au 295-3115

VILLA JEAN TOUPIN Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin au 228-4095

A VENDRE 1 divan $200. Contactez Claudette au 282-4708

Recherche gardienne pour mes 2 fils de 2 1/2 et 1 ans pour septembre à la semaine de 8h à 15h environ, chez vous ou chez moi dans le sud-ouest. Contactez Ginette: 252-2150 après 14h00

LA SOCIÉTÉ POMMES DE REINETTE (garderie) située dans les locaux de l'école francophone Ste-Anne, accueille les enfants d'âge pré-scolaire à partir de 3 ans. Assure la garde après l'école des 6-12 ans. La Société Pommes de Reinette (garderie) est une société à but non-lucratif, gérée par un conseil de parents.

CHAMBRE À LOUER $300.00 tout compris (nourriture, électricité...) laveuse-sécheuse à disponibilité, près de l'Université de Calgary. Contactez Camil au 289-5980

Ecole pré-maternelle de Mme Hélène Ltd, (Immersion) a ouvert ses portes, et nous acceptons maintenant les inscriptions. Pour plus d'information, contactez Hélène au 289-3653 (maison) ou 286-5821 (école)

Démontrations de produits de Noël, (cartes, emballage, bijoux etc...) au Relax Inn North (Barlow Trail). Faites vos achats avant Noël et économisez pour pas cher!!!, pour plus d'information, contactez Richard au 275-0722.

Un poster gratuit sur le réseau de rivières du patrimoine canadien disponible à la mezzanine de l'immeuble fédéral à 220, 4e avenue sud-ouest. Les heures d'ouverture sont de 7h30 à 16h30 tous les jours jusqu'au 27 septembre 86. Pour plus de renseignements, contactez Heather Oxman (403) 292-4459

LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE FRANCOPHONE DE L'ALBERTA a le plaisir d'annoncer la conférence intitulée: "Le bilinguisme en Alberta" donnée par le docteur Ken Munro, professeur au département d'histoire de l'Université de l'Alberta à Edmonton. La conférence aura lieu le vendredi, 17 octobre, à 20 heures dans les locaux de l'Alliance Française, rue sud-ouest. Au cours de la soirée sera lancé le volume no.4/1986 de la Revue Littéraire de l'Alberta. Pour de plus amples informations, veuillez appeler le 286-1707 ou le 288-1707.

LE CARREFOUR: nouveautés:
- prix France-Québec: un homme foudroyé (Dominique Blondeau) - prix Nobel: La route des Flandres (Claude Simon) - prix Gongourt: Les noces barbares (Yann Queffélec) - prix George Bernanos: Le grand rêve de madame Wagner (Nicole Lavigne) LIVRE D'ENFANTS: - collection d'école - cahiers d'activités - livres de débutants et d'adolescents - bandes dessinées NOUS SOMMES OUVERT LE DIMANCHE MAINTENANT DE 11h00 À 13h00 ainsi que mardi, mercredi, jeudi de 12h00 à 17h00 et le vendredi: 12h00 à 18h00 Numéro: 244-9822

MAISON À VENDRE Si vous êtes à la recherche d'une maison ou désirez vendre la vôtre, ou pour toutes informations en matière hypothécaire, n'hésitez pas à me contacter: Andrée Roussel (Royal Lepage) rés: 245-1251. bur: 249-4322

GROUPES JEUNES ADULTES: Le Comité de Calgary veut organiser un groupe pour jeunes adultes entre 18 et 30 ans. - vous êtes intéressé-e-s à rencontrer d'autres jeunes adultes francophones de Calgary; - vous avez le goût de faire des activités en français; - vous voulez organiser des activités intéressantes; - vous avez peut-être en tête des activités comme: rencontre mensuelle avec ou sans conférencier-s, soirée dansante, fin de semaine de ski, batir une entreprise, ouvrir un café francophone, une Co-op d'habitations, etc... Quelles que soit vos idées, ce groupe de jeunes adultes prendra la direction que ses membres voudront lui donner. Es-tu intéressé-e par ce groupe de jeunes adultes? Tu veux en savoir plus long, alors téléphone à Denise Ouellette à 228-4095 au travail ou 228-6508 à la maison. La première rencontre est le 30 sept. à la Villa Jean Toupin 101, 1809 - 5 rue sud-ouest à 19h30 (7h30) Venez et amenez vos ami-e-s!

LIGUE D'IMPROVISATION: La ligue d'improvisation de Calgary est toujours à la recherche de joueur-se-s, de chronomêtreur-se-s, de juges de ligne, d'un-e organiste, etc. Pour ceux et celles qui hésitent pour des raisons quelconques appeler pour avoir des renseignements. Nous ne sommes pas des professionnel-le-s et nous avons beaucoup de plaisir à nous rencontrer une fois par semaine au cours de l'hiver pour un match de la ligue. Nous aurons les 26-27 septembre un camp d'entraînement où tous les facettes du jeu seront expliquées et pratiquées. Alors embarque avec nous, nous voulons une autre saison de plaisirs et de matchs de qualités. Pour plus de renseignements et pour inscrire téléphone Denise Ouellette au bureau: 228-4095, à la maison 228-6508. La ligue d'improvisation est organisée par le Comité Jeunesse: Francophonie Jeunesse.

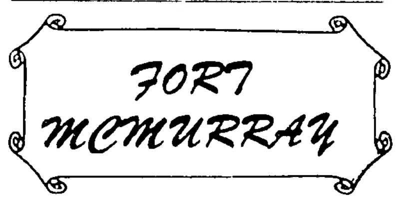
LA SOCIÉTÉ DE THÉÂTRE DE CALGARY: La Société de Théâtre est à la recherche de comédiens et de comédiennes pour ses spectacles de la saison 86-87. S.V.P. veuillez vous adresser à Mme Lehardy au 277-8935. Mme Lehardy est également à la recherche de jeunes talents pour les spectacles dans les écoles: ces personnes devront avoir au moins 16 ans. Il est indispensable de parler un très bon français vu que ces spectacles sont dédiés à des élèves en immersion pour la plupart.

Un poster gratuit sur le réseau de rivières du patrimoine canadien est disponible à la mezzanine de l'immeuble fédéral à 220, 4e avenue sud-ouest à Calgary. Les heures d'ouverture sont de 7h30 à 16h30 tous les jours jusqu'au 27 septembre 86. Pour plus de renseignements, contactez Heather Oxman (403) 292-4459

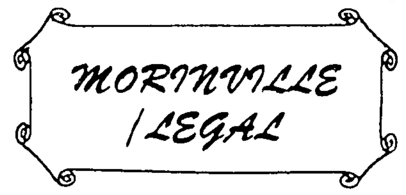
GARDIENNE RECHERCHÉE pour les lundis, mardis soirs, et quelques samedis, dans le secteur renfrew N.E. contactez Jacinthe au 276-9476

TRANSFERT D'IMAGE Si vous êtes intéressé-e à suivre un cours en transfert d'image, veuillez donner votre nom à Sylvie au 228-4095 ou 228-0725.

AVIS: "Lecture de contes pour jeunes enfants." Madame Monique Langille offre une demi-heure de lecture de contes pour jeunes enfants à la Librairie Georgina Thompson. A tous les vendredis matins de 10h30 à 11h00 jusqu'à la fin d'octobre, Madame Langille lira avec plaisir aux enfants âgés de 3 à 5 ans. La Librairie Georgina Thompson est située au 51 Cornel Road West. Si vous désirez plus de renseignements, veuillez téléphoner Madame Langille au 289-6794.



J'aimerais garder un enfant de 2 ou 3 ans à domicile. J'habite le quartier Thickwood 743-6187



GARDIENNE: Aimerais garder enfants chez moi à plein temps ou partiel. Contactez Jocelyne 936-6842.

Vente de garage de l'ACFA, samedi le 27 septembre à l'Aréna de Legal à compter de 9h30a.m.



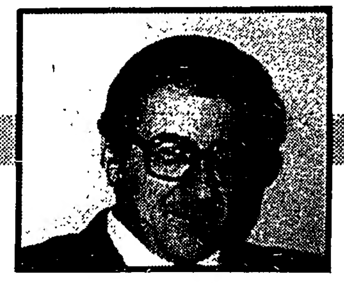
Les dossiers de l'A.C.F.A.



Guy Lacombe au Conseil de la Vie française en Amérique

Le directeur du développement communautaire de l'ACFA, M. Guy Lacombe, vient d'être nommé au Conseil de la Vie française en Amérique.

Fondé lors du 2e congrès de la langue française à Québec le 1er juillet 1937, le Comité de la Survivance française a été incorporé le 8 juillet 1940 par une charte canadienne et est devenu le Conseil de la vie française en Amérique le 27 septembre 1956 par lettres patentes supplémentaires.



Les objectifs du Conseil de la vie française en Amérique sont 1) de rejoindre les francophones qui ont une volonté commune de conserver leur identité et leur culture de francophones; 2) de soutenir les francophones dans leur volonté de s'affirmer et de vouloir vivre en français; 3) d'établir des liens entre les diverses collectivités francophones d'Amérique; 4) d'aider les associations francophones à se développer; et 5) d'organiser des recherches, études et colloques sur les facteurs qui influencent la qualité de la vie française et son développement.

Le Conseil de la vie française en Amérique compte présentement 45 membres représentant les différentes provinces canadiennes ainsi que les communautés franco-américaines de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane.

Parmi les nouveaux membres à être admis au Conseil de la vie française en Amérique, cette année, il y a en outre M. André Lalonde, directeur du Centre d'études bilingues et professeur d'histoire à l'Université de Régina, Mme Maria Chaput-Arbez, directrice du Centre culturel franco-manitobain, Mme Christine Pallascio-Bernard, présidente de la Société French Communications Ltd. à Vancouver, M. Eloi Arsenault, curé de la paroisse Immaculée-Conception à Palmer Road, Ile-du-Prince-Edouard, M. Eugène Lemieux, de Manchester, New Hampshire, président général de l'Association Canado-américaine, et M. Gérald Pelletier de Farmington, Connecticut, propriétaires de menuiseries et homme d'affaires.

En plus de publier **Vie Française** *depuis 1946, Le Conseil de la vie française en Amérique a rendu d'innombrables services à la francophonie d'Amérique depuis sa fondation. En Alberta, le Conseil est plus particulièrement connu par son* **prix Champlain,** *créé en 1957, et qui a été depuis accordé à cinq francophones de l'Ouest, de même que par son* **prix Aurèle Seguin,** *accordé annuellement à de jeunes auteurs-compositeurs-interprètes.*

• *Avec l'espoir que ce soit la bonne...*

L'ACFA frappe à la porte de la conférence des évêques catholiques du Canada

Quelques semaines avant l'assemblée annuelle de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), l'Association canadienne-française de l'Alberta vient de s'adresser à son président, Mgr Bernard Hubert avec l'espoir de sensibiliser l'ensemble de l'épiscopat canadien "à un problème que nous estimons très urgent en Alberta. soit l'anglicisation des paroisses traditionnellement françaises de cette province."

Dans cette lettre à Mgr Hubert, l'ACFA se dit déçue de l'accueil plutôt froid qu'elle a reçue jusqu'à présent des évêques albertains.

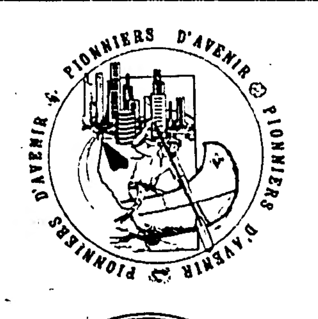
Selon une recherche sommaire faite par l'ACFA, l'anglicisation des paroisses françaises n'est pas unique à cette province: "la situation est à peu près la même partout au Canada où les Canadiens-français sont en situation minoritaire", peut-on lire dans la lettre à Mgr Hubert.

"Aussi, au nom de la justice sociale, peut-on y lire encore, nous semble-t-il urgent d'alerter l'épiscopat canadien tout entier à ce sujet. Nous savons que les problèmes que nous soulevons sont complexes. Mais ils doivent quand même être envisagés avec lucidité et courage."

Ce que l'ACFA espère recevoir de la CECC, c'est d'abord et avant tout une occasion de discuter de ce problème qu'elle juge très grave pour l'avenir des communautés francophones.

L'ACFA a d'ailleurs fait parvenir copie de son mémoire à tous les évêques du Canada avec l'espoir que lors de leur prochaine rencontre à Ottawa, ils aborderont ce sujet. "Nous souhaitons que les évêques commencent à en parler et reconnaissent à tous le moins que pour discuter de ces importantes questions, les francophones hors Québec ne frappent pas "à la mauvaise porte", écrit à Mgr Hubert la présidente de l'ACFA, Mme Myriam Laberge.

En outre, l'ACFA a jugé utile de saisir de ce problème les supérieurs majeurs des communautés religieuses francophones de l'Alberta, ainsi que tous les organismes porte-parole de la francophonie canadienne.



Une dernière chance

N'oubliez pas qu'en vous pré-inscrivant vous méritez une chance de gagner un voyage pour deux personnes au Carnaval de Québec.

Faitez-vite! Utilisez les formulaires d'inscription déjà reçus par l'entremise du Franco, ou encore utilisez la page publiée à cette fin dans un récent Franco.

Si vous n'avez pas de formulaire de pré-inscription, communiquez directement avec votre ACFA régionale le plus tôt possible.